

ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENNES ÉLÈVES
DU
LYCÉE MOLIÈRE

Reconnue d'utilité publique par décret du 23 Mars 1912.

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

BULLETIN MENSUEL

N° 2. Mars-Avril 1919

SOMMAIRE :

Réunions du mois.

I. — Association des anciennes Elèves

1. *Compte rendu de l'Assemblée générale.*
2. *Conférence de M. Dalmeyda : Un ami de la France ; Le Professeur Nyrop, de l'Académie Royale Danoise.*
3. *Citations et distinctions.*
4. *Mariages et Naissances.*
5. *Décès.*
6. *Cours de l'Union pour l'Enseignement Agricole et Horticole féminin.*

II. — Société de Bienfaisance

1. *La Société de Bienfaisance.*
2. *Le Cercle Amical.*



Réunions du Mois

Réunions de bienfaisance les *jeudis 8 Mai et 12 Juin.*
Cercle Amical : le dimanche *11 Mai.*

1. Association des Anciennes Elèves

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Notre Assemblée Générale a eu lieu cette année un dimanche, le 2 mars, sans que cette modification de jour ait pourtant augmenté le nombre de celles qui assistaient à cette réunion annuelle. Beaucoup d'entre nous, et des plus fidèles il est vrai, sont encore dispersées, poursuivant dans l'après-guerre les œuvres auxquelles elles se consacrent depuis bientôt cinq ans ou retenues par leurs situations loin de Paris.

Notre présidente Mlle Laurence Dupuy espérait avoir une permission pour venir présider notre assemblée générale, mais il lui a été impossible de quitter le Foyer du Soldat de Boppart-sur-Rhin, près Mayence. En compagnie d'Andrée Karpeles, elle s'y est occupée d'une organisation analogue à celle de Sommeson, qui attirait des visiteurs de toute la région, car nos compagnes avaient su transformer une simple baraque de planches en un véritable petit musée.

De Boppart, Mlle Dupuy a écrit à notre vice-présidente l'intéressante lettre suivante dont Mme la Directrice donne lecture pour inaugurer la Réunion :

CHÈRE MADemoiselle,

« Nous voici depuis quelques jours installées en Bochie, je vois nettement qu'avec tout ce que nous avons à faire dans ce premier mois « d'occupation », il ne me sera pas possible d'aller, d'un saut, assister à notre réunion générale comme j'en avais bien l'intention. C'est une grosse déception pour moi qui me réjouissais de cette occasion de vous revoir toutes et qui voulais aussi vous remercier

de vive voix du don généreux que l'Association a fait pour Noël à notre Foyer de Sømmeson.

Les deux cents francs que vous nous avez si gentiment offerts pour nos poilus nous ont bien aidées et j'aurais voulu que, pour votre récompense, vous puissiez voir leur joie.

Vous savez comme moi que nos braves amis sont de vrais enfants ; et c'est bien comme des enfants qu'ils défilaient devant notre comptoir où s'étaient les petits cadeaux, hésitant à choisir, soupesant intérieurement les mérites d'une blague à tabac, d'une paire de bretelles, ou, certains sont un peu coquets, d'une jolie glace de poche. Chaque soldat, et ils étaient 2.400 dans le camp, a reçu en ce jour de Noël un petit souvenir accompagné d'une tasse de chocolat qui leur paraissait d'autant plus succulente qu'au lieu de la payer 4 sous comme d'habitude, ils l'avaient à l'œil.

Puis la nuit venue, dans le fond de notre baraque tout ornée de branches vertes des genévriers, un gigantesque sapin, s'est illuminé pour eux ; tout autour une centaine d'enfants des écoles chantaient des chœurs de Noël que, depuis 2 mois, mon amie et moi leur apprenions en grand mystère.

Je crois que ces jolies voix enfantines ont encore plus enchanté nos soldats que toute autre partie de la fête ; pour beaucoup, que l'attente de la démobilisation énervait un peu, cela a été comme un détente très douce. Et tous, certainement, entourés de ces petits, pensaient aux leurs dont ils avaient été si longtemps privés, mais que leur persévérant héroïsme leur a enfin rendus.

J'ai encore trop vivant à l'esprit le souvenir de cette bonne journée pour ne pas vous prier d'être mon interprète auprès de toutes nos amies qui ont voulu penser à deux anciennes camarades perdues dans leur trou de Champagne.....

Veuillez croire à mes sentiments les plus cordiaux.

Laurence DUPUY.

C'est donc Mlle Henriette Hécart, vice-présidente qui expose la situation morale de l'Association et résume les efforts accomplis au cours de l'année écoulée.

Compte rendu de la Vice-Présidente

MADAME LA DIRECTRICE,
MESDAMES,
CHÈRES COMPAGNES,

Nous voici de nouveau réunies dans cette chère maison qui nous rappelle à toutes de si bons souvenirs, et c'est pour la première fois depuis ces jours heureux où les canons et les cloches nous annoncèrent la victoire triomphale si longtemps et si héroïquement attendue.

Nos frères, nos parents, nos amis, ne sont pas encore tous rentrés au foyer familial ; ils doivent encore au delà de nos frontières surveiller notre ennemi et l'empêcher de nuire ; mais nous les sentons moins exposés ; leur retour n'est maintenant qu'une question de jours ou de mois et la Paix juste et durable qu'ils nous ont gagnée va nous permettre de travailler dans le calme à la grandeur de notre chère Patrie et au bien-être de ses enfants les plus éprouvés.

L'absence de notre dévouée et sympathique Présidente nous cause un profond regret. Mlle Dupuy a passé l'année au front de Champagne où elle s'est dépensée auprès de nos chers soldats. Comme nous aurions été heureuses de l'entendre nous parler de son œuvre, de ces jours vécus au milieu des combattants pendant cette année terrible, des visions d'horreur qu'elle a dû éprouver en traversant dernièrement les champs de bataille et les contrées dévastées des régions de Verdun et de Reims et enfin des minutes d'enthousiasme qu'elle a dû vivre en visitant nos frères retrouvés d'Alsace et de Lorraine. Mais le devoir la retient encore loin de nous aujourd'hui et je suis sûre de répondre à vos désirs en lui adressant un bien cordial souvenir. Mme la Directrice vous a lu tout à l'heure la lettre si charmante qu'elle m'a adressée cette semaine et qui vous a montré combien, avec peu de chose, on peut donner, grâce au savoir-faire féminin, quelques minutes de joie à nos « grands » soldats de France.

Je remercie, en votre nom, Mme la Directrice de la sollicitude si affectueuse et si dévouée qu'elle prodigue à notre association, des conseils si éclairés qu'elle est toujours

prête à nous donner et de l'intérêt qu'elle nous porte ainsi qu'à toutes nos œuvres malgré les soucis constants et le travail accablant qu'entraîne la Direction de notre grande maison.

Je remercie aussi nos chers professeurs de l'affection qu'ils nous témoignent par leur présence à notre Assemblée générale et toutes les sociétaires qui se sont rendues à notre invitation. Que nos jeunes compagnes soient les bienvenues qui prennent place parmi nous comme :

Sociétaires perpétuelles. — Mlle Germaine Rousselot, Mmes Schlessler (Henriette Merson), Alvarès de Toledo (Madeleine Descubes), Mlle Madeleine Smith.

Sociétaires. — Mlles Dinah Abragam, Germaine Bernard, Andrée Bouyer, Suzanne Cahen, Solange Cassegrin, Annie Deck, Germaine Desflou, Simone Desflou, Lise Emeique, Suzanne Fenouil, Alice Féraud, Gabrielle Garand, Madeleine Garonne, Andrée Gautier, Germaine de Kasimir, Simone Michel-Lévy, Alice Moyse, Madeleine Sabouroux, Hélène Weill, Andrée Zimberg.

Mais nous déplorons que parmi nos jeunes compagnes actuelles, aucune ne se soit fait inscrire comme aspirante.

Nous demanderons à toutes et en particulier à celles qui ont terminé leurs études de nous prêter leur concours le plus actif pour toutes les œuvres du lycée et nous constaterons avec le plus grand plaisir que le grand nombre de nos compagnes nouvelles atteste l'attachement toujours plus grand des élèves à notre chère maison.

Avant de vous exposer les travaux de notre Association pendant l'année qui vient de s'écouler, je veux d'abord vous redire toute la joie et la fierté que nous a donné la décoration de Mlle Leroux, notre ancien professeur nommée chevalier de la Légion d'Honneur au titre de guerre avec la belle citation que vous avez lue. Nous lui renouvelons ici toutes nos félicitations. Je tiens aussi à saluer avec émotion la mémoire d'un de nos anciens professeurs M. Pellissier et celle de nos anciennes compagnes enlevés cette année à l'affection de leurs familles.

Mmes Miallet (Marcelle Castaing).

Widehen (Aline Baillet).

Mlles Isabelle Crouzet.
Marguerite Tisserand.
Odile Roussel.
Madeleine Michel-Briand.

Enfin, Germaine Francière, victime du bombardement de l'Eglise Saint-Gervais.

Nous nous associons de nouveau aux glorieux deuils de nos professeurs et de nos compagnes dont les parents sont morts au champ d'honneur.

Saluons aussi avec respect la mémoire du grand patriote, M. Camille Sée, qui vient de s'éteindre et qui, auteur des lois sur l'Enseignement secondaire féminin, fût le créateur de nos lycées de jeunes filles.

Malgré les tristes événements qui se sont déroulés cette année pendant les mois qui nous paraissent déjà si lointains et qui ont obligé combien d'entre nous à s'éloigner de Paris, l'Association n'est pas restée inactive.

Nous avons continué nos œuvres anciennes : La Bourse d'Etudes pour l'exercice 1918 a été attribuée à une de nos compagnes, Mlle Simone Delfou qui a donné pendant son séjour au lycée un travail si consciencieux et qui suit actuellement les cours de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. Mais un seul secours a été donné, aucun prêt ne nous a été demandé. Une fois de plus il nous faut rappeler que notre Association est avant tout œuvre de secours mutuels, d'aide morale ou matérielle prêtée avec joie par les unes aux autres et nous nous disons toujours que plusieurs d'entre nous sont aux prises avec des difficultés que nous pourrions peut-être aplanir si elles voulaient bien s'adresser à nous comme à des membres de leur famille. Ne sommes-nous pas les enfants d'une même Maison ?

Notre jeune compagne, boursière de l'Association, continue ses études dans de bonnes conditions et vous adresse l'expression de sa reconnaissance.

Le prix de l'Association a été décerné à Giselle Halfi qui continue à donner en première année secondaire toute satisfaction.

Nous avons versé comme les années précédentes à l'œu-

vre des Pupilles de l'École, de l'Association des Infirmières visiteuses de France, de la cantine d'Achères, de l'Entraide Sociale, de l'Enseignement Horticole féminin, des volontaires agricoles, les dons et cotisations inscrits au budget, qui témoignent de l'intérêt que nous portons à ceux qui souffrent et à ceux qui travaillent à diminuer leurs souffrances.

Nos « volontaires agricoles », en effet, entraînés avec tant de zèle par Mlle Dupuy ont encore fait œuvre utile malgré les difficultés et les dangers que leur faisaient courir les bombardements et l'avance allemande vers Paris. Elles avaient répondu avec enthousiasme à l'appel de M. Lavarenne au début de l'année et se proposaient la mise en culture de vastes étendues ; un tracteur même avait été expérimenté qui ensemait en quelques heures un demi-hectare de topinambours. Hélas ! beaucoup de travaux durent être suspendus ! l'horizon plutôt sombre interdisait d'engager de grosses dépenses ! Et cependant voici les résultats chiffrés que m'a transmis M. Lavarenne et qui sont supérieurs à ceux de l'année dernière.

Environ 10.000 kilog. de légumes ont été obtenus malgré les ravages d'une sécheresse exceptionnelle. Les ventes ont donné quoique faites toujours à des prix très modérés, parfois très inférieurs à ceux du commerce (des topinambours sur pied ont atteint 20 fr. les 100 kilog.) près de 3.700 fr. et quelques récoltes sont à faire encore au printemps. Les bénéfices sur les dépenses engagées ont été d'environ 100 %. De pareils résultats font envisager avec regret la dissolution de l'Association des Volontaires Agricoles au moment où les problèmes agricoles sont d'une importance si grande pour notre pays. Il est donc question de créer, pour préparer la production intensive dont nous aurons besoin longtemps encore et pour favoriser le retour à la terre une « Ferme des Ecoles » où les volontaires viendraient chaque semaine ou chaque quinzaine s'initier aux questions importantes intéressant l'agriculture. Nous vous ferons connaître par le *Bulletin* ce qui aura été fait relativement à la transformation en une œuvre de Paix de ces travaux d'essais nés des difficultés de la guerre.

Mlle Dupuy et Mme Delzant, vous ont parlé l'an dernier, du fonctionnement de « l'Office de Placement » entre Associations et de l'importance de cette œuvre en ces temps difficiles, où tant de femmes (veuves de la guerre ou autres), ont besoin de trouver une situation.

Nous avons eu le plaisir de vous faire connaître les résultats très encourageants obtenus par cet office installé rue de Prony, dans un local de l'Entr'aide des Femmes Françaises : ils vous ont été indiqués dans le dernier *Bulletin*.

Vous avez pu vous rendre compte de l'utilité de cette œuvre de placement : nous vous demanderons donc de ratifier l'allocation de 50 francs que nous avons décidé de verser à l'office sur la demande de Mme Delzant, qui veut bien nous représenter au Comité de Placement.

Voici maintenant une œuvre particulièrement intéressante et dont le *Bulletin*, vous a déjà entretenues.

L'ouvroir que Mme Armagnat a dirigé avec tant de zèle pendant toute la durée de la guerre, a cessé de fonctionner faute d'ouvrières et Madame la directrice, a eu la généreuse idée, dont nous la remercions avec reconnaissance, d'affecter le reliquat de 450 francs et les sommes résultant du sou du lundi à la reconstitution d'un foyer. Il faut avoir visité ces régions dévastées par la sauvagerie allemande pour se rendre compte de la détresse de ces pauvres gens, qui chassés de chez eux sous des bombardements terribles, ont dû vivre péniblement loin de leurs villages pendant ces années de guerre et ne trouvent en rentrant que quelques pierres. Là où s'élevaient naguère de riants villages qu'encadraient de riches moissons, il n'y a plus que des déserts parsemés de quelques tas de pierres, de haies de fils de fer barbelés, des arbres fruitiers par centaines sciés à un mètre du sol ou taillés à cette hauteur.

Une de nos anciennes compagnes, Mlle Stéphanie Baumann, institutrice en Champagne, a vécu les heures terribles de l'invasion, faisant sa classe dans les caves. Elle a désigné à Madame la Directrice une famille très intéressante, la famille Dufour, 2 fois évacuée, de Reims puis

de Dormans, et qui se trouve au retour sans aucune ressource.

Le père, 35 ans, après avoir été au front a été mobilisé dans une usine où un grave accident a failli lui faire perdre un œil. Très bon ouvrier couvreur, il a été réclamé par le maire de Dormans, pour réparer les toitures si endommagées de la plupart des maisons ; la mère, couturière, veut reprendre son travail au plus tôt. Ils ont 2 enfants, un garçon de 10 ans, une petite fille de 6 ans. Rendre à ces pauvres gens tout ce qu'ils ont perdu et leur permettre d'élever et d'augmenter leur famille dans des conditions de salubrité et d'aisance qu'ils ont bien méritées, voilà certes une œuvre bien attachante. Vous imaginez-vous tout ce qu'il faut pour recommencer à vivre dans un logis où les allemands ont passé avec leur dynamite, leurs torches incendiaires ? Madame la Directrice nous l'a fait indiquer sur une affiche apposée près de la porte du lycée.

Mme Armagnat apporte à la reconstitution du trousseau le même zèle avec lequel elle dirigeait l'ouvroir. Un comptoir spécial de la vente de décembre a rapporté 768 francs ; nous avons pu acheter et faire réparer la machine à coudre prêtée à l'ouvroir par la compagnie Singer ; des lits, une table, 6 chaises, sont achetés et vont être expédiés. Mais ce n'est pas encore assez et un pressant appel est fait à toutes les sociétaires qui pourraient fournir quelque objet de literie, de ménage ou de mobilier, susceptible d'être utilisé par « notre famille ».

Encore une œuvre de guerre (hélas ! il en faudrait tant), pour laquelle nous vous demanderons de nombreux concours. Il s'agit de venir en aide à nos malheureux soldats aveugles. Dès l'année dernière notre Présidente avait attiré l'attention de Madame la Directrice sur cette œuvre si intéressante du « Livre de l'Aveugle », demandant qu'un local fut réservé aux imprimeuses de Braille, qui voudraient bien lui consacrer quelques heures le plus souvent possible.

La salle de l'ouvroir, bien chauffée, est maintenant à la disposition des travailleuses ; Mlle Schlessler, a bien voulu se mettre à la tête de la nouvelle œuvre ; elle a

assisté au Congrès qui s'est tenu en décembre, pour coordonner tous les travaux relatifs à la constitution d'une bibliothèque importante permettant à nos pauvres intellectuels aveugles de continuer leurs études et leurs travaux. Mme Romand, Mlles Albert Petit, Fournès, Bergman, Romand, sous la direction de Mlle Schlessler, travaillent les mercredis et samedis et guideront nos compagnes ainsi que leurs sœurs et leurs mamans qui voudront bien travailler à l'impression des caractères de La Bruyère dont nous sommes chargées. Pour fournir un travail utile, il faut une équipe nombreuse de travailleuses et nous espérons que beaucoup d'entre nous voudront contribuer à achever bien vite ces travaux dont vous comprenez toute l'importance.

Parmi nos œuvres d'avant-guerre, il en est une qui nous attire tout particulièrement étant donné son importance et le réconfort qu'elle apporte à tant de veuves et d'orphelins. Je veux parler de la Société de Bienfaisance qui, étendant progressivement son action voit son budget grossir chaque année et qui, sans modifier en rien son fonctionnement, s'est constituée en une Société régulière avec des statuts et un Bureau.

Madame la Directrice a bien voulu accepter la présidence d'honneur.

Le bureau et le Comité sont ainsi composés :

Présidente : Mlle Geneviève Maury.

Vice-Présidente : Mme Jean Dufour (Jeanne Lévy).

Trésorière : Mme Pierre Lévy (Elise Dreyfus).

Secrétaires : Mlles Madeleine Romand et Marguerite Fournès.

Membres : 6 professeurs, Mlles Bondonis, Dugard, Mme Ficquet, Mlles Hécart, Schlessler et Scott.

6 anciennes élèves : Mlle Albert Petit, Mme Delzant, Mlles L. Dupuy, Karcher, Andrée Karpelès, Milliard.

Seront également associées aux délibérations du Comité, 3 élèves actuelles du lycée, déléguées des classes de 4^e, 5^e et 6^e années, élues par leurs compagnes.

C'est une grande joie pour nous de voir que la Société de Bienfaisance prend une telle extension, qu'elle permet

de secourir des familles de plus en plus nombreuses, accordant surtout sa sollicitude aux enfants qu'elle peut envoyer en grand nombre à la campagne. Aussi, engageons-nous vivement tous les membres de l'Association, dans la mesure où leurs occupations le leur permettent à apporter à cette société leur concours le plus actif.

Le *Bulletin* vous a entretenu et je n'y reviendrai pas, de la Conférence si intéressante de M. Doumergue. Je tiens cependant à exprimer les regrets que nous avons éprouvés que si peu de Sociétaires aient répondu à notre appel pour profiter des conseils si pratiques et si nécessaires au point de vue de l'œuvre sociale qu'a bien voulu nous donner l'éminent maître du service social.

J'ajouterai pour terminer quelques mots sur la maison d'Éducation fondée il y a 6 ans sous les auspices de l'Association et dont nous avons craint un instant la fermeture au début de la guerre. Malgré les difficultés de ravitaillement, de vie chère ; malgré les bombardements, les heureux résultats, déjà signalés l'année dernière, s'affirment de plus en plus, grâce à la direction tout à fait remarquable de Mme Martin..

Il n'y a qu'une chose à regretter : c'est que la société ne soit pas plus riche et que le local soit si exigü puisque la maison est obligée de refuser des pensionnaires.

Avant que la parole soit donnée à la trésorière, Mme la Directrice veut bien vous parler du projet de pouponnière universitaire qui est à l'étude entre les Directrices des Lycées de Paris suivant le désir exprimé l'année dernière par M. le Recteur.

Excusez-moi si j'ai parlé un peu longuement de nos œuvres et si j'insiste pour que de nombreux concours nous soient assurés. Certes beaucoup d'entre nous qui pouvaient espérer, en raison de leur situation de fortune, mener une vie calme uniquement consacrée aux devoirs familiaux, sont obligées après cette affreuse guerre et les ruines qu'elle a accumulées, de se créer une situation. Mais c'est encore parmi les membres des Associations comme la nôtre que se rencontrent les femmes et les jeunes filles ayant le plus de loisirs ; c'est donc parmi

nous que doivent se recruter celles que M. Doumergue nomme suivant l'expression américaine des « Travailleurs Sociaux ».

Mme la Directrice nous entretient alors du projet de création de pouponnière par la coopération de tous les lycées de Paris (filles et garçons) dont vient de parler Mlle Hécart.

La question avait déjà été agitée à l'Assemblée générale de 1918. Il avait été proposé à ce moment que chacun des lycées de jeunes filles suivit l'exemple donné par le Lycée Jules Ferry et organisât une pouponnière dans son quartier. Outre que ces tentatives eussent nécessité des fonds relativement considérables, les circonstances ne paraissaient pas, à ce moment, très favorables à leur réalisation. Le projet collectif des proviseurs et des directrices des lycées de Paris d'organiser à frais communs une seule pouponnière pouvant recevoir une quarantaine d'enfants, dans un local situé à Auteuil ou à Passy paraît beaucoup plus pratique.

Chacun des Lycées de jeunes filles ou cours secondaires se verrait attribuer 4 ou 5 enfants auxquels des mamans d'adoption donneraient les soins d'hygiène nécessaires, s'occupant aussi de leur alimentation et de leurs promenades.

Les collectes faites régulièrement dans les lycées de garçons fourniraient une partie des fonds nécessaires.

Aussitôt que cette organisation sera définitivement constituée, les élèves de Molière en seront averties. Elles pourraient d'ailleurs en attendant, offrir leurs services à Jules Ferry et de faire des stages d'apprentissage dans tous les services différents.

Mme la Directrice ne revient pas sur la question de « notre famille adoptée » dont a parlé tout à l'heure Mlle Hécart, mais tient à nous lire une lettre de Stéphanie Beaumann nous transmettant les remerciements de Mme Dufour.

La parole est ensuite à la trésorière.

I. RESSOURCES ANNUELLES

1^o Recettes

En caisse au 1 ^{er} janvier 1918.....	734	07
Reçu : 18 cotisations aspirantes.....	36	»
9 abonnements au Bulletin.....	18	»
17 cotisations 1917.....	470	»
191 — 1918.....	1.910	»
Cotisations arriérées.....	138	»
10 cotisations 1919.....	100	»
Frais de recouvrement payés par les sociétaires	96	70
Intérêt de l'argent placé.....	395	05
Rente 3 %.....	112	»
— 5 %.....	150	»
2 obligations Ville Paris, 99....	17	24
3 obligations Ville Paris, 98....	25	74
4 Communales 91.....	41	99
2 Obligations Ville Paris, 94-96	17	42
3 Obligations foncières, 95....	18	41
Intérêt de l'argent en compte courant.....	0	75
11 actions Maison des Lycéennes	11	50
	<hr/>	
	3.897	82

2^o Dépenses

Bourse de l'Association (frais d'étude d'une élève du lycée Molière).....	351	75
Don de frais d'études.....	234	50
— pour le « Foyer reconstitué » (à la place de l'Ouvroir).....	200	»
Don à la Société de Bienfaisance.....	270	»
Cotisation à l'œuvre des Pupilles de l'École publique (pour 1918 et 1919).....	400	»
Cotisation à l'Union des Associations.....	40	»
— aux Infirmières-Visiteuses de France	10	»
Prix de l'Association.....	7	»
Gratification aux domestiques.....	30	»
Bulletins.....	633	85
Bourse d'études.....	500	»
Frais de poste.....	110	60

Timbres de quittance.....	46	»
Frais de bureau (20 carnets à souche).....	90	35
Garde des titres au Crédit Lyonnais.....	5	15
Frais d'envoi des titres à Avignon.....	5	60
Transfert au fonds de réserve (1/10 de l'intérêt du capital placé).....	39	50
Réparation des meubles de l'Association.....	130	»
Aide à des sociétaires.....	450	»
Prélevé sur le don de 1.000 fr. d'une ancienne élève :		
Au Foyer du Soldat de Sommesons.....	200	»
Aux Volontaires agricoles.....	50	»
Au « Livre de l'Aveugle » (pour les frais de papier de ce que nous imprimons au lycée) ..	50	»
	<hr/>	
En caisse au 1 ^{er} janvier 1919.....	3.854	30
	43	52

II. FONDS DE RÉSERVE

1^o Recettes

En caisse au 1 ^{er} janvier 1918.....	478	78
3 versements sociétaires perpétuelles.....	450	»
1 solde de versement.....	75	»
1/10 de l'intérêt du capital placé.....	39	50
	<hr/>	
	1.043	28

III. PROJET DE BUDGET

1^o Recettes prévues

En caisse.....	43	52
À percevoir : Cotisations.....	2.700	»
Intérêt de l'argent placé.....	413	»
Plus le 3 ^e trimestre 1918 de 3 obl. foncières, 95, qui n'ont pas été notées par le Crédit Lyonnais en 1918 à cause d'un retard d'écriture ..	18	41
	<hr/>	
	3.174	93

2^o Dépenses à prévoir

Bourse de l'Association.....	405	75
Bourse d'études.....	500	»

Don au « Foyer reconstitué »	200 »
— à la Société de Bienfaisance	270 »
— à l'Office de Placement de l'Union des Association	50 »
Cotisation à l'Union des Associations.....	40 »
— aux Infirmières Visiteuses.....	10 »
Don au Livre de l'Aveugle.....	50 »
Prix de l'Association.....	7 »
Gratification aux domestiques.....	30 »
Frais de poste	160 »
— bureau.....	25 »
Garde des titres.....	10 »
Bulletins.....	800 »
Transfert au fonds de réserve.....	40 »
Secours à des sociétaires	500 »
Imprevu.....	100 »
	<hr/>
	3.197 75

Il me paraît prudent de prévoir une augmentation de prix sur les frais de bureau ou de bulletins, et d'autre part une stagnation de cotisations, comme il y en a eu moins en 1918, vu la dispersion causée par le bombardement.

Le projet de budget est adopté à l'unanimité.

Mme Billandot (Maria Verrier) demande qu'un crédit spécial soit affecté à l'achat d'un cadre spécialement réservé à l'Association, où figureront tout ce qui s'y rapporte, y compris les offres d'emploi qu'envoie chaque mois l'office de placement. Ce cadre serait placé bien en vue dans le hall de façon à pouvoir attirer facilement l'attention des anciennes élèves qui viennent au lycée.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Mme Delzant demande alors la parole pour entretenir l'Assemblée de la situation difficile où se trouve la Maison des Lycéennes qui était si florissante en 1914.

Les anciens bâtiments de la maison de la rue Amyot allaient être démolis pour faire place à une construction neuve dont les plans étaient faits et pour la construction desquels une subvention était promise. Lorsqu'éclata la guerre. Bien entendu il ne fut plus question de bâtisse.

Lorsqu'après les victoires de la Marne et de l'Yser la situation se stabilisa et que le danger s'écarta de Paris, les étudiantes revinrent à la maison des Lycéennes, si nombreuses même qu'il fallut songer à réemménager les anciens bâtiments. On le fit tant bien que mal, car ils étaient juste bons à être jetés bas. Les frais de réparation s'accumulèrent : on en arriva à redouter chaque orage tant l'état de la toiture devenait déplorable. La vie augmentait, mais on ne put faire subir une augmentation proportionnelle au prix des pensions, et de plus on accueillit gratuitement un certain nombre de nos compagnes appartenant aux Associations des pays envahis. Ces diverses causes ont amené dans la caisse de la Maison des Lycéennes un déficit qui dépasse 20.000 fr.

Il faut ou fermer, ce qu'aucune de nous ne peut admettre, ou trouver de l'argent. Seule une vente de charité peut produire la somme nécessaire pour sauver la Maison. Cette vente, le Comité de l'Union a décidé de la faire au mois de mai. Les Salons du Ministère de l'Instruction Publique seront mis à sa disposition. Les différents lycées de jeunes filles de Paris ont offert leur coopération : le nôtre ne doit pas rester à l'écart, et nous nous devons à nous-même de prendre à notre charge l'organisation d'un comptoir. Mme Delzant espère que cet appel sera entendu et qu'on la secondera également pour procurer des lots et placer des billets en vue de la tombola artistique qu'elle a accepté d'organiser.

Dès l'issue de l'Assemblée générale, Mlles M. Romand, H. Weill, Gorodisch, Noël-Bouton offrent leur collaboration.

Espérons qu'elles auront des imitatrices.

On procède alors au vote pour le renouvellement du Comité, en remplacement de Mlle M. Bondois, Mme Delzant (Andrée Belin), Mlles Laurence Dupuy, B. Milliard, P. Pontsevrez, membres sortants.

Mlle M. Bondois déclare qu'elle ne se représente pas estimant qu'elle peut travailler aussi utilement sans faire partie du Conseil et voulant essayer de l'activité de membre libre de l'Association.

Se présentent donc : Mmes Billandot (Marja Verrier), Delzant (A. Belin), M. S., Mlles L. Dupuy, M. S., Suzanne Feist, Berthe Milliard, M. S., Paule Pontsevrez, M. S.

Mlle Laurence Dupuy, Mme Delzant, Mlles Milliard, Feist et Pontsevrez sont élues.

A l'issue de l'Assemblée générale, le Conseil se réunit pour élire son bureau qui se trouve constitué de la façon suivante pour l'année 1919-1920.

Présidente : Mlle L. Dupuy.

Vice-Présidente : Mlle H. Hécart.

Secrétaire : Mme Delzant.

Secr. adjointe : Mlle Suzanne Feist.

Trésorière : Mlle Albert Petit.

Trés. adjointe : Mlle M. Romand.

Conférence de M. Dalmeyda

Un ami de la France : le Professeur NYROP, de l'Académie royale danoise

Nous sommes heureuses de pouvoir publier dans ce Bulletin la très intéressante causerie que M. Dalmeyda, docteur ès lettres, professeur au Lycée Charlemagne, a bien voulu faire au Lycée sur le Professeur Nyrop. Nous lui renouvelons ici nos remerciements, et lui sommes très reconnaissantes aussi de permettre à celles qui n'ont pu l'entendre d'apprécier ce grand ami Danois de la France et des lettres françaises.

A Copenhague, dans une maison tranquille, d'aspect un peu froid et monastique, mais spacieuse et donnant sur de beaux jardins, vit un des plus ardents amis de la France, Chr. Nyrop, professeur à l'Université, membre de l'Académie royale danoise, un des savants qui font le plus d'honneur à son pays. Sa vie est consacrée à l'étude et l'on se demande par quel prodige ce savant qui, depuis quinze ans déjà, a perdu l'usage de la vue peut mener à bien des travaux qui exigent une documentation aussi

abondante et variée. Il est vrai que le physique même du maître donne une impression de puissance. Il est grand et robuste ; un sang vif colore ses joues et lui donne une étonnante fraîcheur de teint ; ses cheveux drus se dressent hauts et bouclés. On croit reconnaître en lui un, fils de ces Northmans taillés pour la conquête et qui se sont adoucis et affinis par l'étude.

Nyrop est un des meilleurs romanistes qui aient été formés à l'école de Gaston Paris, son maître et son ami. Son œuvre est considérable. Parmi ses publications les plus importantes on relève : *Manuel phonétique du français parlé*, *Traité de versification française*, *Histoire de l'épopée française au Moyen-âge*, *La vie des Mots*, *Chants et légendes du passé*, et surtout la *Grammaire historique de la langue française* en cinq volumes in-8° dont quatre ont été déjà publiés. Nyrop connaît et manie remarquablement notre langue ; mais son érudition embrasse le romanisme tout entier : il a donné une *Grammaire espagnole* et une *Grammaire italienne* ; ses *Romanske Mosaiker* vont du provençal au roumain : on voit par là de quelle abondance de faits et de rapprochements peut disposer un savant aussi puissamment armé, et ses ouvrages offrent un intérêt non pas seulement linguistique, mais historique, social et philosophique. Pascal dit : « Les meilleurs livres sont ceux que ceux qui les lisent croient qu'ils auraient pu faire. La nature qui seule est bonne, est toute familière et commune. » C'est le cas des ouvrages scientifiques de Nyrop qui sont pleins de naturel et de bonne grâce.

M. Dalmeyda analyse particulièrement le volume de la *Grammaire historique* consacré à la sémantique, c'est-à-dire à l'étude du sens des mots : il montre le rapport de cette étude avec la psychologie populaire et la sociologie, et insiste sur les pages remarquables que Nyrop a écrites sur l'euphémisme, sur ses moyens, sur ses causes, sur la question de sa légitimité.

* * *

On connaît la belle pensée de Léonard de Vinci : « Mieux connaître, c'est apprendre à mieux aimer. » Ce qui se dégage des travaux de Nyrop c'est la figure de la France,

dont les traits sont tracés avec une véritable tendresse ; le génie de notre pays y est profondément pénétré et senti ; ce sont des études rigoureuses et précises, mais une flamme de lyrisme les échauffe et les anime. La petite brochure *France*, traduite du danois par Jacques de Coussange et que tout Français, dit justement Paul Verrier devrait avoir lue, est le recueil des conférences, que Nyrop est allé faire par tout le Danemark, et — ce qui sans doute n'était pas inutile — en Suède.

Nyrop commence par chercher dans la *Chanson de Roland* « la première expression complète de l'esprit français ». Roland est courageux et noble, magnanime, fidèle, endurant et hardi. Tout ce qu'on peut lui reprocher, c'est de manquer de prudence et de se croire en état d'accomplir l'impossible. Il est trop fier pour appeler à son secours : il ne veut pas qu'on puisse faire reproche à sa race que Roland a demandé de l'aide. Il a déjà ce mélange de courage et de présomption magnanime que nous appelons le *panache*.

L'évêque Turpin a donc raison de dire, en pensant à cette vaillance innée « qu'aucun roi sur la terre n'a un meilleur peuple ».

Nyrop se plaît à voir aussi dans la France une terre de beauté, à opposer notre sens de la *mesure* aux recherches pesantes d'autres nations.

Et il a raison. La culture antique est en Allemagne l'objet d'une étude sérieuse, d'un travail suivi, mais vous rappelez-vous la façon dont Trissotin présente Vadius :

« Il a des vieux auteurs la pleine intelligence »
eh non, la pleine intelligence est autre chose que la connaissance littéraire, et même que la science historique : c'est le sentiment profond, la sympathie, ou comme dit Rabelais, la conscience. C'est par là que nous pouvons entrer en possession de cet héritage qu'on ne recueille qu'en le méritant. Nos voisins l'ont trop oublié.

Ces qualités françaises Nyrop aime les faire confirmer par des étrangers, et ce qu'il y a de piquant dans ce livre écrit pendant la guerre ce sont les attestations ou les apostilles allemandes mises en quelque sorte en marge des

chapitres. S'agit-il de l'esprit chevaleresque, voici le témoignage du jeune magister Christian Laukhardt qui fit la campagne de France de 1792-3. Il fait l'éloge de nos soldats, du général français, ravitaillant le roi de Prusse et son état-major, et du corps d'occupation de Francfort préféré par les Allemands à leurs propres compatriotes.

S'agit-il de montrer que la France était au moyen-âge par la science, la littérature et les beaux-arts le pays le plus civilisé d'Europe ? Voici le témoignage de Césaire de Heisterbach qui appelle Paris *fons totius scientiæ*. Voici en 1624 un groupe d'Allemands et d'Allemandes qui, par enthousiasme pour l'*Astrée*, fondent « l'Académie des Vrais Amants ». Voici Martin Opitz qui constate, en soupirant, que la vraie capitale de l'Allemagne est Paris. Enfin voici, de nos jours, le critique Seiler avouant honnêtement la dette de l'Allemagne classique envers la France.

* * *

Cette brochure, c'était de l'action ; mais l'auteur de ces conférences restait encore dans le domaine spéculatif ; voici maintenant un petit livre publié en 1917, et traduit du danois par M. Philippot. *Er Krig Kultur* « La Guerre est-elle un fait de civilisation ? » ; titre français *Guerre et Civilisation*. C'est une partie des articles de journaux où, pendant la guerre, Nyrop a cru devoir laisser échapper le cri de sa conscience. Il n'a pas cru que la conscience puisse rester neutre : *Qui ne proteste pas est complice*. « Mon livre, s'écrie-t-il dans l'Avant-Propos, a pour but principal de faire la guerre à la guerre : je parle naturellement non pas de la guerre défensive à laquelle certaines nations sont contraintes pour protéger leur territoire et leurs foyers, mais de la guerre d'agression qui détruit, pille, suce le vaincu jusqu'aux moelles et annexe son pays ».

Tout serait à étudier par le menu dans ce petit livre très riche et vivant. Puisque nous parlons d'action, nous pouvons nous arrêter plus particulièrement à un article qui a été l'occasion d'une polémique avec la légation allemande de Stockholm : il s'agit de l'*Arrestation des professeurs belges*, MM. Paul Frédéricq et Henri Pirenne. Ce fait est de grand intérêt car c'est un épisode « de la grande

lutte qui se poursuit toujours entre la force et le droit, entre la contrainte de l'Etat et la liberté de la pensée ». On parle deux langues en Belgique : le français et le flamand. Dans la période qui a précédé la guerre, les flammingants, avaient déployé une très grande activité. Le français était la langue exclusive des universités belges, sauf celle de Gand. En 1911 les séries de conférences dans cette université étaient dans la proportion de 248 françaises sur 24 flamandes, et cela ne satisfaisait pas les flamin-gants. Ils proposèrent plusieurs projets : 1° tous les cours seraient faits en flamand ; 2° les langues seraient sur le même pied, le nombre des professeurs serait doublé, il y aurait autant de conférences flamandes qu'en réclameraient les étudiants. Ce système étant trop coûteux, on demanda une transformation graduelle, et la majorité du Parlement s'était ralliée à cet amendement quand la guerre éclata.

Sentant quelque dissentiment entre Flamands et Wal-lons les Allemands se dirent qu'il y avait possibilité d'accomplir une ruine morale du pays, après avoir si consciencieusement travaillé à sa ruine matérielle. Effectivement, le 31 décembre 1915, le Gouvernement général allemand, von Bissing, décrétait que le flamand serait la langue de l'enseignement à l'Université de Gand. La presse allemande exalta la magnanimité de von Bissing et salua bruyamment les « frères flamands » libérés de la tyrannie wélehe ! Les Flamands comprirent cette tactique allemande, ils sentirent la honte qu'il y aurait pour eux à aider un agresseur odieux à désunir leur pays, et peu de temps après la promulgation du décret parut une protestation énergique signée d'un grand nombre de Flamands.

Les Allemands se contentèrent dans leur réponse d'affecter un ton méprisant et de traiter de *harmilose* (inoffensifs) ces artistes, musiciens, fonctionnaires. Il n'en était pas moins vrai qu'ils appartenaient à toutes les classes sociales et que parmi eux figuraient les présidents des deux grands « fonds » dont les ressources devaient servir à l'avancement de la culture flamande.

A cette protestation des flamin-gants succéda celle de tous les professeurs d'Université, et le chancelier allemand

ayant ravivé la question dans son discours du 5 avril, toute la presse libre de Belgique aussi bien flamande que française protesta. Protestations de l'intérieur et protestations du dehors. Nyrop cite le discours prononcé le 21 juillet, jour de la fête nationale belge, au meeting des réfugiés de l'Albert Hall de Londres, par le député Standaert, qui représente la circonscription flamande de Bruges. Nyrop cite encore des journaux paraissant en territoire non occupé, et aussi le pendant de la *Libre Belgique* : *De Vlaamsche Leuw* (le lion flamand) : les Allemands ignorèrent toujours où il s'imprimait et qui le dirigeait.

Il fallait cependant s'attendre à ce que l'Allemagne trouvât quelques collaborateurs : elle a cité avec satisfaction deux députés d'Anvers, MM. Augusteins et Hendriks, et le nom de ces deux parlementaires « que tous les journaux belges stigmatisent comme deux traîtres » se retrouve dans un manifeste publié le 1^{er} septembre 1916 par la *Ligue flamande de l'enseignement Supérieur* : il porte cent signatures « d'illustres inconnus » si l'on en excepte une vingtaine de Germanophiles avérés. Mais si l'on fait la contre-épreuve, on constate qu'aucun des hommes politiques, savants et artistes qui, avant 1914, appuyaient la pétition aux Chambres en faveur de l'Université flamande, pas un seul leader flamingant autorisé n'a signé le manifeste. Il a été désavoué par l'ancien bourgmestre d'Ypres M. Colaert et par le député d'Anvers van Causelaert. Et un contre-manifeste a été publié par les Wallons et les Flamands fraternellement unis. Ils estiment que la fondation d'une université flamande est une nécessité absolue... après l'occupation allemande !

Tels sont les faits que Nyrop a dû commenter pour mettre les choses au point dans sa riposte à une note officielle de la légation allemande de Stockholm. Résumons les faits. Le 18 mars 1916 deux historiens, professeurs à l'Université de Gand, Paul Frédéricq et Henri Pirenne étaient arrêtés sur l'ordre des autorités militaires de Belgique. Ils furent envoyés d'abord dans un camp d'officiers ; puis avec des civils de toutes catégories

sociales. Ils étaient ainsi traités pour avoir refusé de seconder von Bissing dans ses efforts pour transformer en Université flamande l'Université de Gand, jusque là française. Le 27 et le 29 mai 1916, Nyrop publiait dans un journal danois, le *Berlingske Tidene*, deux articles sous ce titre, *L'arrestation des professeurs belges* : il y exposait le conflit linguistique, la tentative allemande et les résistances des flamingants eux-mêmes. Les Allemands sentirent le danger, ils ont toujours craint de s'aliéner les professeurs et les savants, dont la parole et l'influence ont une grande portée. Les articles de Nyrop ayant paru également dans le *Stockholms Tidningen*, la légation allemande crut devoir répondre. L'exposé de Nyrop donnait disait-elle : « une image inexacte » de ce qui s'était passé. Quelle était la thèse allemande ? Elle soutenait que la résistance des deux professeurs contre la réforme universitaire n'était pas la seule raison de leur arrestation. « Ils ont, « par des procédés prohibés (?) agi sur leurs collègues « afin de les détourner de leurs devoirs professionnels (!) « et utilisé à cet effet des ordres illégaux que le gouver- « nement belge avait fait parvenir secrètement par la « Hollande au Conseil rectoral de Gand. Ils ont contrevenu « de la sorte à la déclaration de fidélité et de loyalisme « que les fonctionnaires belges y compris les professeurs « d'Universités ont donnée au gouvernement d'occupation, « conformément à la convention de La Haye ».

Ainsi, de l'aveu même du gouverneur, la déportation en Allemagne de ces professeurs vient de ce que l'autorité a voulu punir le fait de délibérer avec des collègues en pleine liberté de conscience sur des mesures graves. Nyrop écrit : « Le patriotisme, le loyalisme, la fidélité sont « devenus de la haute trahison. N'est-ce point ce que « chantent les sorcières de Macbeth en dansant sur la « bruyère : *Fair is foul, and foul is fair* ! L'arrestation des « professeurs soulève des problèmes de l'espèce la plus « grave et la plus difficile. La décision de la force militaire « en un pareil domaine où les sentiments les plus nobles « et les plus profonds d'un être humain sont mis en jeu, « est naturellement dépourvue de valeur au point de vue « purement moral ».

C'est là la belle leçon que Nyrop dégage de cette triste aventure. C'est encore un exemple du peu de respect que les Allemands ont pour la conscience et pour le sentiment de la dignité. Mais comment nous étonner qu'ils ne souffrent point chez les autres un sentiment qui n'existe pas en eux !

Dans cette polémique de Nyrop ce que nous devons admirer ce sont des qualités que le savant tient de son commerce assidu avec nos écrivains et notre pays qu'il aime tant. C'est la mesure, la saine raison, la droiture. C'est une dialectique lumineuse que nous pouvons retrouver encore dans un petit article sur la question du plébiscite en Alsace-Lorraine (*Revue France-Scandinavie*, septembre 1918). Cet article a été écrit avant notre victoire, avant que le Président de la République ait pu s'écrier : « le plébiscite est fait ». Toutes les raisons de l'impossibilité de plébiscite y sont lumineusement exposées. La prétention que nous voyons souvent encore exprimée par des Allemands de tous les partis apparaît comme véritablement éhontée.

*
* *

« Qui ne proteste pas est complice » disait Nyrop dans son avant-propos. Il proteste en disant la vérité : Et pourtant cet homme juste et bon souffre de l'antithèse brutale qui oppose notre façon de penser à celle de nos ennemis. C'est avec mélancolie qu'il met en regard le jugement d'Antoine Meillet sur l'Autriche et celui d'un autre linguiste Hugo Schuchardt. Tandis que Meillet considère l'Autriche comme un assemblage de pays soumis à la couronne des Habsbourg, opprimés par une bureaucratie essentiellement allemande et sans véritable vie nationale, Schuchardt trouve que l'empire d'Autriche n'est pas seulement une relique vénérable du passé mais qu'il est encore un symbole heureux de l'avenir : « c'est une grandiose station d'expériences dont l'objet suprême et définitif est de fondre en une grande famille toutes les nationalités et toutes les races ». Si comme le dit encore Schuchardt les Germains sont des *réalistes*, la guerre a dû lui donner une belle leçon de choses et lui faire sans

doute modifier quelque peu son appréciation sur le rôle de l'Autriche...

M. Nyrop qui est tendrement fidèle au souvenir de son maître Gaston Paris se rappelle toujours cette *Société Amicale Gaston Paris*, société scientifique internationale, aujourd'hui dissoute. Il constate avec tristesse que Lavisse, Lanson, Morel-Fatio, Emile Picot ont répondu par un *non possumus* à une tentative faite par les Suisses pour préparer les voies à une réconciliation future : « la guerre a trop démontré qu'il y a dans les deux pays des conceptions diamétralement opposées de Dieu et de l'humanité ». Nyrop ne perd pas cependant tout espoir. Ce qu'il faut espérer c'est que l'Allemagne se mette à l'école de la morale et que la nouvelle génération apprenne « que le meurtre, l'incendie, le pillage, sont des crimes de l'espèce la plus basse et qu'ils deviennent encore plus méprisables et plus répugnants quand ils sont commis en uniforme et par ordre supérieur ». Le crime est, en effet, de déchaîner délibérément cette barbarie et de l'accomplir avec raffinement. Souhaitons que les classes de morale soient multipliées dans les gymnases allemands et que les élèves apprennent que « science sans conscience n'est que ruine de l'âme ». Nyrop finit son ouvrage par un article intitulé *Solvet Saxclum*, faisant allusion à la puissante paraphrase que Leconte de Lisle a donnée de cette prophétie. Mais notre grand poète ne rêve que de voir se taire

...La voix sinistre des vivants,

Nyrop rêve que ces restes immondes aillent, en fertilisant les sillons de l'espace, former un monde non pas seulement nouveau mais meilleur.

Mais cette guerre qu'il hait, Nyrop sait que nos grands écrivains l'ont aussi haïe et maudite, que si la France ne s'y est jamais soustraite pour la liberté ce n'est pas elle qui en a proclamé les bienfaits et même la sainteté ; Leconte de Lisle a béni le sang pur versé pour la liberté ; mais il a maudit la barbarie injuste ; et sur cette question rien n'oppose mieux la moralité française à la moralité allemande que l'article où Nyrop oppose Moltke et Maupassant.

Vous savez que pour que leur peuple reste fidèle à son « industrie nationale » la guerre, leurs grands hommes lui en font l'apologie. Les Allemands aiment que leur convoitise s'habille d'une belle théorie. En mars 1915, Wilamowitz, dans une conférence sur l'empire d'Auguste (on eût dit qu'il s'agissait d'une simple leçon d'histoire !) mettait ses auditeurs en garde contre la croyance que la paix soit un bien. « Il n'est nullement nécessaire qu'une longue paix soit pour le monde un bienfait. C'est même une question de savoir si elle peut l'être. La paix peut rendre les hommes maladifs et rachitiques, paresseux et engourdis, faibles et lâches. Comme ils ne sauraient vivre sans stimulants, ils demandent à des sportmen de profession des spectacles qui font passer dans leurs moelles un frisson inoffensif : courses de chevaux et d'hommes, jeux du cirque, courses de taureaux, combats de boxe et combats de gladiateurs. Ils ont de quoi payer le sang d'autrui. La paix ne fait pas les hommes plus doux mais plus brutaux : le fait a été mis en évidence pendant la seule longue période de paix universelle que l'humanité ait vécue jusqu'ici. » Demandez-vous seulement s'il serait possible de tenir un pareil langage à un auditoire français. Wilamowitz, le grand helléniste allemand, prolongeait la voix du feld-maréchal Helmuth von Moltke. Un jour que celui-ci recevait la députation d'une société allemande pour la paix, voici le langage qu'il lui tint : « La guerre est sainte, d'institution divine ; c'est une des lois sacrées du monde ; elle entretient chez les hommes tous les grands, les nobles sentiments : honneur, altruisme, magnanimité, courage ; bref, elle empêche les hommes de tomber dans le plus répugnant matérialisme. »

Ce sont ces paroles même que notre grand écrivain Guy de Maupassant releva vigoureusement en s'adressant directement à Moltke : « Ainsi se réunir en troupeaux de 400.000 hommes, marcher jour et nuit sans repos, ne penser à rien, ne rien étudier, ne rien apprendre, ne rien lire, n'être utile à personne, pourrir de saleté, coucher dans la fange, vivre comme les brutes dans un hébètement continu, piller les villes, brûler les villages, ruiner les

peuples, puis rencontrer une autre agglomération de viande humaine, se ruer dessus, faire les laes de sang, des plaines de chair pilée, mêlée à la terre boueuse et rougie, des monceaux de cadavres, avoir les bras ou les jambes emportés, la cervelle écrabouillée sans profit pour personne et crever au coin d'un champ tandis que vos vieux parents, votre femme et vos enfants meurent de faim : voilà ce qu'on appelle *ne pas tomber dans le plus hideux matérialisme...* »

Et la conclusion de Maupassant, qu'il faut « déshonorer la guerre », c'est le sentiment unanime de tous les Français d'aujourd'hui. Mais ce peuple allemand qui a besoin, nous l'avons dit, d'apprendre la morale et le respect de la dignité individuelle, que fera-t-il s'il a longtemps encore de pareils maîtres ?

Voilà comment dans *Guerre et Civilisation*, Nyrop a loyalement libéré sa conscience. On trouve encore le même talent et l'on sent le même cœur dans le petit discours qu'il prononça le 11 janvier dernier à la fête organisée par les étudiants danois en l'honneur des prisonniers français qu'on rapatriait par le Danemark. Nous le reproduisons plus loin.

L'homme que Platon admire le plus est celui dont la valeur répond aux paroles, le parfait musicien qui accorde selon la plus belle harmonie ses actions et ses discours. Ce bel éloge peut être donné à Nyrop. C'est un ami dont nous pouvons être fiers car il est dans l'entière acception du mot un honnête homme, et l'amour de la France ne se sépare pas en lui de l'amour de ce qui fait la beauté de la vie, l'honneur et la dignité de l'homme.

Discours du Professeur Nyrop prononcé le 11 Janvier 1919 en l'honneur des prisonniers français :

SOLDATS FRANÇAIS,

CHERS POILUS,

C'est au nom des étudiants danois que j'ai le grand honneur et le très vif plaisir de vous recevoir.

Vous venez d'Allemagne. Vous y avez passé de longs mois, de durs mois, des mois pleins de privations et de

souffrances de toute sorte. Il vous tardait de retourner en France au plus vite. Il vous tardait de revoir votre famille et vos amis, de revoir tous ceux et toutes celles, qui vous aiment et qui vous attendent avec la plus vive impatience. Alors au dernier moment, au moment de la libération définitive un obstacle imprévu se présente : les circonstances difficiles et embrouillées de l'heure actuelle empêchent le retour direct, et il vous faut faire un long détour qui vous amène au Danemark pays que vous voyez sans doute pour la première fois.

En vous souhaitant la bienvenue, j'exprime en même temps l'espoir qu'en dépit de votre nostalgie de la « douce France » vous pourrez vous plaire parmi nous ; en tous cas nous ferons de notre mieux pour vous rendre moins triste ce prolongement inattendu de votre voyage.

Je sais qu'on se fait ou, plus correctement, qu'on se faisait autrefois en France des idées assez bizarres, sur le Danemark : on se figurait volontiers notre pays comme une sorte d'*ultima Thulé*.

Il y a quelque trente ans un ami français me disait un jour : Tenez, vous venez du Danemark ; mais c'est un pays impossible. On y met l'article après le substantif, et on m'assure que les ours blancs se promènent dans les rues de Copenhague.

J'ajoute tout de suite que mon ami était Parisien et qu'il aimait à blaguer et à exagérer. Quand à l'article, c'est tout ce qu'il y a de plus vrai ; nous mettons en effet l'article après le substantif ce qui doit paraître très étrange à un Français ; mais pour les ours blancs il y a au moins exagération. Je suis bien sûr qu'aucun de vous n'a rencontré un seul ours blanc se promenant dans nos rues ; j'aime à croire que vous n'avez même pas rencontré un seul ours mal léché à Copenhague. Du reste vous avez dû vous apercevoir que notre climat ne serait guère favorable aux ours ; ils s'enrhumeraient à Copenhague. Nous avons ici, et nous l'avons eu surtout ces derniers jours, trop de pluie, trop de brouillard et pas assez de neige. Je le constate et je le regrette pour vous comme pour nous.

Nous aurions tant voulu vous montrer la nature da-

noise dans toute sa beauté : nous aurions voulu vous montrer nos collines souriantes, nos fjords et nos belts bleuissants, nos prairies pleines de fleurs et nos larges hêtres. Nous aurions voulu que toute la nature vous fit fête. Mais pour cela il aurait fallu venir au printemps, au joli mois de mai ; vous venez en plein hiver, et le ciel et le soleil nous font défaut. Il vous faut donc vous contenter des seuls habitants. Mais nous espérons que dès que vous avez mis le pied sur le sol danois, vous avez eu la sensation de vous trouver dans un pays ami, dans un pays qui vous est infiniment reconnaissant.

Nous savons tous, que la France tout en se battant pour elle-même, tout en se battant pour défendre son sol et sa liberté, s'est aussi battue pour les autres, surtout pour les petits peuples et pour les principes sacrés de l'autonomie des nations. C'est pourquoi notre cœur bat à l'unisson avec le vôtre, et que vous trouverez partout ici les portes ouvertes.

Le monde entier sait que c'est la France qui a proclamé la première, la liberté de l'individu ; mais il faut ajouter que c'est aussi la France qui a proclamé la première la liberté des nations. Le 14 Juillet 1790, les fédérés de toutes les provinces françaises, y compris l'Alsace et la Lorraine, jurèrent au Champ de Mars à Paris de demeurer unis par les liens indissolubles de la fraternité. Jusqu'alors l'Europe ne connaissait que le droit de la conquête, le droit du plus fort ; ce jour-là se constitua un droit tout nouveau qui a fait de la France ce qu'on a appelé « une patrie parfaite » une patrie basée sur la libre adhésion des citoyens.

Vous nous quitterez demain. Nous espérons que vous garderez un petit souvenir pas trop défavorable de votre séjour parmi nous : nous avons pris part à vos souffrances, nous avons aussi voulu prendre part à votre joie, vous remercier et vous dire toute notre sympathie.

Dans quelques jours vous serez de nouveau parmi les vôtres mais la France que vous allez revoir est une toute autre France que celle que vous avez quittée.

Vous avez quitté un pays dont les nerfs et les muscles

étaient tendus au dernier degré, un pays qui soutenait une lutte gigantesque contre l'ennemi le plus redoutable.

Vous allez rentrer dans une France libérée et plus grande, dans une France victorieuse et radieuse. Avant la guerre la statue de Strasbourg, sur la Place de la Concorde, était, depuis 1871, crépée de deuil. Après quelques mois de guerre, on dut habiller de noir une nouvelle statue, celle de Lille. Depuis le 11 Novembre 1918 aucune des huit statues allégoriques n'est enveloppée de crêpe, ce qui veut dire que la France est de nouveau libre et entière, que le tricolore flotte de nouveau sur tous les territoires français.

C'est vous, les poilus, qui avez arrêté et repoussé les ennemis envahisseurs.

C'est vous, les poilus, qui avez redonné à la France ses enfants perdus.

C'est vous, les poilus, qui avez remporté une victoire splendide, une victoire unique dans les annales du monde, une victoire proportionnée à l'immensité de sacrifices et de souffrances qu'elle a coûtée. Et votre victoire n'est pas seulement une victoire française, c'est aussi une victoire humaine, car l'humanité entière en profitera.

Vous, mes chers et vaillants poilus, avez marché sur la voie glorieuse. Vous avez fait la guerre sainte et soutenu le bon combat. Votre nom éclipsera celui des soldats de l'An II, éclipsera celui des grenadiers de Napoléon. Votre nom sera éternellement aimé et vénéré et béni.

Gloire à vous ! Gloire à votre pays !

Vive la France !

Citations et Distinctions

La *Military Cross* pour laquelle avait été proposé au printemps 1917 le frère de notre compagne Jeanne Daguillon, le lieutenant aviateur Jean Daguillon, chevalier de la Légion d'honneur, mort pour la France le 23 février 1918, a été envoyée à sa famille pour l'anniversaire de son sacrifice.

M. Bougueret Paul, soldat de 2^e classe, S. T. D. I., frère de Mlle Marcelle Bougueret a été cité pour la 2^e fois dans les termes suivants :

« A exécuté de nombreux travaux topographiques dans les différents secteurs occupés par la Division, notamment en Champagne (mai 1917, juillet 1918) et au cours des opérations sur l'Ailette (août 1918).

« A toujours fait preuve de qualités de calme et de sang-froid dans des circonstances périlleuses, et a rempli toutes les missions qui lui étaient confiées à l'entière satisfaction de ses chefs ». Ordre général de la Division.

Au Q. G. le 29 janvier 1919.

Mariages

On nous annonce le mariage de :

Mlle Lucie Denniel, Docteur en médecine, Médecin-adjoint du Ministère des Travaux publics et des Transports, avec M. André Chvay, ancien Interne en Pharmacie des Hôpitaux, Médecin aide-major de 1^{re} classe, décoré de la croix de guerre.

Mlle Julie Lehmann avec M. Gaston Nora, Médecin aide-major, décoré de la croix de guerre.

Mlle Germaine Bernheim avec M. André Picard.

Mlle Perrine Mesple avec M. André Lalande, Capitaine au 12^e bataillon de chasseurs alpins, chevalier de la Légion d'Honneur, décoré de la croix de guerre.

Naissances

M. et Mme Martineau (Sabine Pontsevrez) ont le plaisir de nous annoncer la naissance de leur fils Paul.

M. et Mme Pierre Izambard (Madeleine Gumery) nous font part de la naissance de leur fille Viviane.

Le Commandant et Mme Dumont (Suzanne Rouffilange) sont heureux de nous annoncer la naissance de leur fils Jean.

M. et Mme Wapler (Madeleine Imbert) ont le plaisir de nous faire part de la naissance de leur fils Charly.

M. et Mme Henry Foix (Antoinette Laurent) ont le plaisir de nous annoncer la naissance de leur fils Gérard.

*
*
*

Nous adressons à nos compagnes nos vœux de bonheur et nos plus chaleureuses félicitations.

Décès

Nous prions Mlle Michotte, professeur au Lycée, qui vient de perdre sa mère, d'agréer nos sincères condoléances.

Nous apprenons la mort de :

M. Lucas, grand-père de Mlle Gabrielle Aubert.

Mme Labro, grand-mère de Mlle Marguerite Labro.

M. Paul Tencé, Docteur en droit, Receveur de l'Enregistrement, père de Mlle Marie Tencé.

Mme Nicolas, grand-tante de Mlles Simone et Suzanne Hulot.

M. Allix, Ingénieur civil des Mines, grand-oncle de Mlle Madeleine Albert Petit.

Nous exprimons à nos compagnes notre bien douloureuse sympathie.

Union pour l'Enseignement Agricole et Horticole féminin

Nous pensons que le *Cours de Culture Potagère de M. Gérôme, professeur à l'École Nationale d'Horticulture de Versailles, jardinier-chef au Muséum d'Histoire Naturelle* pourra intéresser quelques-unes de nos compagnes.

Ce cours a lieu le *vendredi de 4 à 5* à la *Société d'Horticulture de France, 81, rue de Grenelle.*

S'y inscrire tous les jours de 10 h. à midi et de 2 à 4.

Conditions d'admission :

Pour la série de 20 séances, 20 fr.

Droit d'inscription, 5 fr.

Pour une séance, 2 fr.

Les membres de l'Union pour l'E. A. et H. F. sont dispensés des droits d'inscription.



2. Société de Bienfaisance

En cette saison du terme d'avril, une question devient particulièrement préoccupante pour les familles auxquelles nous nous intéressons : celle du logement. Trouver un local salubre pour des familles un peu nombreuses est un problème presque insoluble à l'heure actuelle : Nous pensons donc qu'il est tout à fait utile de travailler dans une étroite collaboration avec l'*œuvre du logement ouvrier* de laquelle il a été question dans le dernier *Bulletin*. Denise Karcher et Madeleine Romand, prêteront leur concours à Mme Droz qui s'occupe de l'œuvre pour le XVI^e arrondissement et qui recevra les familles dans un local de la *maison ouvrière* que M. Ernest veut bien mettre à notre disposition, il est décidé que la société de bienfaisance du lycée versera à l'œuvre une cotisation de 10 fr. par an.

Etant données les difficultés auxquelles nous venons de faire allusion, c'est une grande satisfaction pour nous de savoir la famille L. installée dans un logement clair et sain de cette maison ouvrière, 87, rue Boileau, malheureusement beaucoup de choses manquent encore à son mobilier : il lui faudrait deux lits, des chaises, des ustensiles de cuisine. Tant de meubles ont déjà été donnés aux réfugiés qu'un appel en faveur du mobilier de nos protégés sera difficilement entendu ; pourtant les moindres choses seraient les bienvenues. Qu'on nous donne également ce qu'on pourra pour notre vestiaire

qui est très dépourvu et où tout sera utilisé. Quelques-unes des jeunes filles du cercle amical se trouvent momentanément sans ressources à cause du chômage, nous serions reconnaissantes à celles de nos compagnes qui pourraient nous donner pour elles jupes et corsages un peu usagés.

Nous avons été heureuses d'apprendre que le mariage de notre jeune et vaillant ami René Abel, a été célébré le 16 février dernier. Ce mariage nous intéresse d'autant plus vivement que René a épousé la fille aînée de Mme Gentil, bien connue et estimée de tous. Le jeune ménage compte s'installer, dès que René sera démobilisé, nous pensons lui offrir à ce moment un souvenir utile et nous avons voté pour cela un crédit de 100 fr.

Toutes nos compagnes se souviennent d'Eugène Lefèbvre, mort pour la France en juin dernier, et savent quel chef de famille dévoué et actif il avait été; il rêvait de permettre à sa jeune sœur Marie de poursuivre ses études pour entrer dans les postes. Nous souhaitons réaliser ce vœu; il faut donc aider Mme Lefèbvre à supporter les charges qu'elle a assumées de façon à ce que l'appoint du travail de Marie ne soit plus indispensable.

Une amie dévouée de notre société a fait un don généreux de 250 fr. pour payer la moitié du loyer des Lefèbvre, l'association fournit l'autre moitié. Marie a donc repris ses études interrompues par 2 années d'usine; les premières notes n'ont pas été très bonnes, mais il y a déjà de grands progrès et la directrice de l'école primaire de Guéret écrit: « la jeune Lefèbvre est digne de l'intérêt que vous lui portez. C'est une enfant assez intelligente, très sérieuse, très travailleuse et appliquée. Elle a en effet repris ses études au mois d'octobre dernier et a beaucoup à faire pour rattraper le temps perdu; mais elle s'y emploie activement. »

Les ressources de Mme Lefèbvre, dont le fils Louis (classe 19) est encore sous les drapeaux, sont actuellement presque réduites à l'allocation militaire, le travail pour l'intendance ayant cessé et le rapport du jardin et de la basse-cour se trouvant à peu près nul en cette saison.

Nous avions espéré pouvoir faire adopter les trois plus jeunes enfants par l'orphelinat des armées qui aurait considéré Eugène comme le chef et soutien de famille qu'il était en réalité. Il nous a été répondu que cette assimilation n'était plus possible actuellement, étant donnés les textes des lois relatifs aux pupilles de la nation, textes auxquels l'orphelinat des armées doit se conformer. Peut-être pourra-t-on faire inscrire Marie comme pupille de l'école et Mlle Hécart tentera une démarche dans ce sens; nous ne sommes toutefois nullement sûres d'aboutir et à l'unanimité il est décidé que la société ferait alors le nécessaire pour aider cette famille si intéressante.

Nous avons le regret d'apprendre que notre dévouée trésorière, Mme Pierre Lévy (Elise Dreyfus), résigne ses fonctions, car elle va s'installer à Douai avec son mari qui y est nommé ingénieur. Heureusement, sa belle-sœur, Mme Guy Stein (Madeleine Lévy) a bien voulu la remplacer.

Cercle Amical (février-mars)

Les attractions furent très variées à ces deux dernières réunions : poésie, musique, jeux, et puis la bonne surprise d'une apparition de Mlle Laurence Dupuy, arrivant droit de Coblenz : elle était littéralement assiégée par nos jeunes filles, pendant qu'elle leur racontait des épisodes de sa vie là-bas, qu'elle leur montrait des tapis allemands en papier, des objets de bois ciselés très finement par des soldats russes, dont elle vanta l'étonnant sens musical. Justement, nos invitées purent avoir une idée de la musique russe grâce à l'audition d'une mélodie populaire que Mlle Marie-Rose Lamon exécuta au violon, accompagnée au piano par Denise Karcher. Une berceuse de Schumann jouée par les mêmes artistes obtint aussi un vif succès ainsi que le « Verdun » de Mme Rostand récité par Mlle Trouilhé et la « Passion du Poilu », lue par Mme Ficquet. Ce petit chef-d'œuvre d'une naïveté si

savoureuse et si touchante, a été particulièrement senti par notre auditoire qui se détendit ensuite en des jeux fort animés. Quelques charades, dont l'une d'une actualité toute spéciale sur « Clemenceau », où les actrices improvisées rivalisèrent de verve et d'entrain furent également vivement appréciées de notre jeune public.



Le Gérant : A. COUÉSLANT.

CAHORS IMP. COUÉSLANT (*Personnel intéressé*). — 21.443